

Le 19 juin 2024

## Le tri partout, tout le temps... même à la plage !

Cet été, les plages d'Excenevex, Sciez, Margencel et Anthy-sur-Anthy-sur-Léman accueillent de nouveaux équipements pour améliorer la gestion des déchets et favoriser le recyclage : la mise en place de conteneurs de tri sélectif. À partir du 23 juin, les traditionnelles poubelles de plage laisseront place à des points de tri situés près des parkings voisins.

### Un geste écologique et citoyen

En partenariat avec CITEO et en coordination avec les communes concernées, Thonon Agglomération poursuit son engagement écologique en facilitant le tri des déchets même en dehors du foyer. Cette initiative vise à encourager les gestes écoresponsables des estivants, contribuant ainsi à la propreté de nos bords de lac et à la préservation de l'environnement.

### Déploiement progressif des conteneurs de tri

Depuis 2017, Thonon Agglomération déploie des espaces de tri auprès des particuliers. Cette année, l'agglomération poursuit ce déploiement pour les ménages et soutient aussi la gestion des déchets dans les zones touristiques. Des conteneurs aériens de 2,5 à 3m<sup>3</sup>, habillés d'une imitation bois pour une meilleure intégration paysagère et adaptés aux personnes à mobilité réduite, sont en cours d'installation. Les dimensions de ces conteneurs, 1,50m x 1,50m, correspondent à la hauteur d'une voiture citadine, garantissant accessibilité et discrétion.

Cinq points de tri seront installés à Excenevex, deux à Sciez, un à Margencel (plage du Redon), et les conteneurs de Anthy-sur-Léman (plage des Recorts) seront remplacés par de nouveaux équipements.

### Des signalisations et une communication claire pour un tri efficace

Pour guider les usagers, deux types de supports signalétiques sont installés : des drapeaux pour la visibilité de loin des espaces de tri, des panneaux sur les plages. Cette initiative sera accompagnée d'une campagne de communication visant à informer, sensibiliser et mobiliser à la fois les habitants et touristes autour de ces nouvelles pratiques de tri, avec notamment des banderoles aux entrées des sites.

### Pour un été plus propre et plus vert

Ces installations offriront une solution pratique pour trier les déchets tout en profitant des plaisirs de la plage. Rappelons que 50% des déchets jetés dans les parcs et plages sont des emballages recyclables. Cette initiative marque un tournant important dans la gestion des déchets sur nos plages. Tous les visiteurs sont invités à participer activement à cette démarche en triant leurs déchets et en utilisant les conteneurs de tri mis à leur disposition.

**Le Saviez-vous ? Environ 6 % des emballages sont jetés en-dehors du domicile ! Alors on se lance : à la plage aussi je trie !**



CONTACT PRESSE : Caroline Blondet

Service communication

+33 (0)4 50 31 25 00 | c-blondet@thononagglo.fr